

Offre de service

Le CEA de Beauceville, de Saint-Prosper et de Sainte-Justine offre toute la gamme des programmes de l'éducation des adultes, soit l'alphabétisation, la formation générale au secondaire ainsi que les programmes en intégration sociale et socioprofessionnelle. Certaines de ces formations sont données en collaboration étroite avec les partenaires socio-économiques et communautaires du milieu.

En formation générale, où sont concentrées une large part de nos interventions, notre clientèle est majoritairement constituée de personnes âgées de 16 à 24 ans. Cette formation permet l'obtention du diplôme d'études secondaires, des préalables à la formation professionnelle et au cégep. De plus, certains élèves réussissent à entrer directement à l'université par la voie des adultes. La formation générale est dispensée de jour à Beauceville, de jour et de soir à Saint-Prosper et enfin, de soir à Sainte-Justine.

Dans le cadre de la formation en intégration socioprofessionnelle, plusieurs formations en anglais, en informatique, en cerveaux actifs et en espagnol ont été données. En ce qui concerne les cours populaires, de nombreux cours de natation furent également organisés à la polyvalente des Appalaches.

Valeurs

Les principales valeurs véhiculées et encouragées dans notre centre sont celle du respect et de la persévérance. Toute l'équipe centre veille également à favoriser un climat permettant l'apprentissage de chacun.

La réussite des élèves est au cœur de toutes les interventions et des décisions prises au cours de l'année scolaire.

Nous avons également développé des outils de communication efficaces afin de bien supporter nos élèves dans leur apprentissage. La collaboration fait aussi partie intégrante de nos stratégies.

Des comités spéciaux de suivi des élèves sont également déployés nous permettant de trouver, ensemble, des solutions pour nos élèves.

Le centre véhicule également des notions importantes comme de saines habitudes de vie, ingrédient de base à la réussite scolaire.

Rapport annuel

2014-2015



Instruire

Objectif(s) :

de la convention de gestion et
de réussite éducative 2014-2015

1. Maintenir le taux d'assiduité des élèves inscrits de jour en formation générale des adultes.

Évaluation des objectifs :

Pour nos deux centres, le taux d'assiduité de nos élèves en 2012-2013 s'élevait à 77,66 %. En 2013-2014, le taux d'assiduité s'est élevé à 80,3 %. **Pour ce qui est de 2014-2015, le taux se situait à 71%.**

Si on regarde le même taux mais seulement au CEA de St-Prosper/Ste-Justine seulement, il se situe à 79,01%.

Le taux d'assiduité est en baisse surtout au niveau de Beauceville et il s'est presque maintenu à St-Prosper/Ste-Justine.

Notre objectif n'a donc pas été atteint lorsque l'on combine les deux centres ensemble. Par contre, on peut considérer qu'il l'est au CEA St-Prosper/Ste-Justine. L'assiduité de nos élèves est un défi de tous les jours et nous continuons à croire qu'il est essentiel de mettre tout en œuvre pour maintenir et améliorer le taux d'assiduité.

Qualifier (DES)

Objectif :

de la convention de gestion et
de réussite éducative 2014-2015.

1. Maintenir le taux de diplomation.

Évaluation de l'objectif :

Pour l'obtention du DES:

Au cours de l'année 2014-2015, 21 % de nos élèves inscrits au DES avaient réussi à l'obtenir au cours de l'année scolaire comparativement à 45% en 2013-2014. Nous constatons donc une baisse importante. Le résultat de 2014-2015 se compare à celui de 2012-2013 qui était de 25 %.

Si on regarde seulement pour le centre de St-Prosper/Ste-Justine le taux se situe à 40% ce qui est très bien.

Après avoir analysé la situation, il faut remettre ici en contexte la comparaison. En fait, en 2013-2014, le pourcentage d'obtention du DES aurait été davantage de 33% en appliquant certains ajustements au niveau du nombre d'élèves en cours de formation.

Nos résultats de diplomation au niveau du DES sont donc très intéressants et il faut poursuivre dans la même direction.

Qualifier(PFPROF)

Objectif :

de la convention de gestion et
de réussite éducative 2014-2015.

1. Maintenir le taux d'obtention des préalables à la formation professionnelle.

Évaluation de l'objectif :

Pour l'obtention des préalables à la formation professionnelle:

Pour l'année 2014-2015 le taux des élèves qui avaient pour objectif d'acquiescer leurs préalables à la formation professionnelle se situe à 42% comparativement à 47 % en 2013-2014. En 2012-2013, ce taux était de 39%.

Nous avons ici une baisse mais qui n'est quand même dramatique.

Pour le CEA de St-Prosper/Ste-Justine, le taux est à 43%.

Signatures:

Suzi-ann Roy, présidente.

Pierre Rodrigue, Directeur.